

# Évaluation des Risques Professionnels et DUERP

Toute entreprise disposant de plus d'un salarié est tenue, conformément aux articles L. 4121-1 à L. 4121-3 du Code du travail, d'établir un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Ce document consigne l'ensemble des risques auxquels les salariés sont exposés dans le cadre de leurs activités. Le DUERP est donc un outil indispensable pour identifier les risques et mettre en place des actions correctives en matière de santé et de sécurité au travail.

## Objectifs

- Comprendre le contexte, les exigences et les enjeux de l'évaluation des risques professionnels
- Acquérir des méthodes et outils nécessaires pour réaliser une analyse des risques
- Apprendre à rédiger et mettre à jour le DUERP

## Prérequis

Aucun prérequis nécessaire mais capacité à comprendre les instructions de sécurité

## Nombre de participants

Jusqu'à 10 participants

## Compétences du formateur

Consultante diplômée en Prévention des risques Professionnels

## Logistique à prévoir

Salle de formation avec écran et/ou tableau blanc  
Un ordinateur / participant

## Matériel Pédagogique

Un ordinateur + présentation supports projetés et étude de cas

## Public concerné

- Toute personne souhaitant mettre en oeuvre une démarche sécurité et santé au travail
- Responsable sécurité
- Référent sécurité

## Durée

7 heures 1 Jour

## Tarif

Nous consulter

## Modalités et délais d'inscription

Formation en présentiel avec émargement (Inter-entreprise : inscription selon planning de formation)

## Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap : nous consulter

## Validation

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application et études de cas

Modalités de validation de la formation : formative  
Remise d'attestation de formation

# Évaluation des Risques Professionnels et DUERP

## Programme

1. Les enjeux de l'évaluation des risques professionnels
  - Importance de l'évaluation des risques pour la santé et sécurité des travailleurs et impacts sur la performance de l'entreprise
2. Cadre réglementaire et responsabilités
  - Obligations légales
  - Responsabilités des employeurs et des dirigeants
  - Sanctions en cas de non-respect des obligations
3. Méthodologie d'analyse et de hiérarchisation des risques
  - Identification des dangers
  - Évaluation des risques : probabilité et gravité
  - Matrice et critères de cotation
  - Recueil des données et indicateurs
  - Moyens de protection et mesures de prévention
  - Analyse des données pour une évaluation pertinente des risques
4. Rédaction et mise à jour du DUERP
  - Structure et contenu du DUERP
  - Exemples de DUERP et bonnes pratiques
  - Processus de mise à jour et de suivi du DUERP